

2023-2024

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE EN ENTREPRISE

NOUVEAU PROGRAMME

Les indicateurs de résultats ne sont pas encore accessibles. Nous contacter pour toute information complémentaire.



*Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du Code du Travail)*

COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE EN ENTREPRISE

OBJECTIFS (professionnels)

Cette session de formation permet de mieux appréhender l'accessibilité numérique et ses enjeux.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Comprendre les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap lorsqu'elles utilisent les outils numériques ;
- ✓ Comprendre le concept de l'accessibilité et son intérêt dans l'entreprise ;
- ✓ Identifier les bons interlocuteurs au sein de l'organisation et en externe ;
- ✓ Mettre en place les bonnes pratiques.

CATÉGORIE ET BUT

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action (article L.6313-3) a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

PUBLIC

Le public concerné est :

- Toute personne intervenant dans le pilotage, la conception ou la réalisation de projets numériques ;
- Référent-e handicap ;
- Responsable RSE ;
- Directeur·trice Service Informatique ;
- Directeur·rice des Ressources Humaines.

PRÉ-REQUIS

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : néant ;
- Niveau exigé : néant.

DURÉE

Cette formation se déroule en 7 heures sur 1 jour.

Les dates et horaires sont précisés dans la convention ou le contrat de formation.

Nombre minimum de participants : 2

Nombre maximum de participants : 8

TARIF

Cette formation est dispensée pour un coût par personne de 750 Euros HT soit 900 Euros TTC (taux de tva 20%) en inter-entreprises ou un coût par session de 1 500 Euros HT soit 1 800 Euros TTC (taux de TVA 20%) en intra entreprise (8 stagiaires maximum).

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque : le dossier d'inscription est complet et le financement validé (prise en charge acceptée ou paiement réalisé pour les individuels, devis signé pour les entreprises)

Les délais d'accès à l'action sont : Les inscriptions sont closes 3 jours ouvrés avant le début de la session.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : La formation alterne les apports théoriques soutenus par des exemples et démonstrations d'outils ainsi qu'une séance de questions pratiques et évocations de situations diverses rencontrées en entreprise.

- **Outils pédagogiques :** Fiches pratiques, vidéos, outils de simulation et d'audit, exercices interactifs
- **Supports pédagogiques :** Présentation type PPT format numérique, manuel complémentaire, boîte à outils maison
- **Prise en compte de besoins spécifiques :** Nous adapterons nos conditions d'accueil, notre méthode et nos supports en fonction des besoins communiqués. En fonction de ces derniers, nous nous rapprocherons de prestataires d'appui spécifiques. Merci de contacter notre référent via cette adresse : info@mir-cf.com

Éléments matériels de la formation

- **Salle de formation :** elle est équipée d'un rétroprojecteur et d'une machine à café située à proximité. Toutes les conditions sanitaires sont respectées conformément au protocole de la profession. (location ponctuelle de salles de formation auprès de <https://www.multiburo.com/> site de Gare de Lyon)
- **Equipements divers mis à disposition :** l'utilisation d'un ordinateur reste à la discrétion du stagiaire
- **Documentation :** le formateur s'appuiera sur un diaporama diffusé sur vidéoprojecteur, des ouvrages et rapports seront disponibles à la lecture pendant la formation
- **Cas des formations à distance :**

Les personnes chargées d'assister en amont le bénéficiaire de la formation sont :

En priorité : **Bela Loto Hiffler**, formatrice, joignable par mail (bela.loto@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation)

Dans un deuxième temps, si nécessaire : **Céline Ferré**, dirigeante du centre de formation, joignable par mail (celine.ferre@mir-cf.com) et par téléphone (numéro indiqué dans la convocation).

L'adresse de connexion sera communiquée quelques jours avant la session de formation afin qu'un essai technique puisse être réalisé par les stagiaires. En cas de difficultés

techniques, les interlocutrices susmentionnées conviendront d'un RV afin de résoudre les problèmes dans les meilleurs délais

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par **Madame Bela Loto Hiffler**, experte en numérique responsable, assurant des formations depuis 2009 (appréciations stagiaires disponibles sur notre site web ou sur simple demande).

CONTENU DE LA FORMATION

QCM d'entrée

Introduction : fracture numérique, illettrisme, accessibilité numérique...

- I. Accessibilité numérique (1 h)**
 - a. Définition, périmètre
 - b. Publics et situations
- II. Le cadre réglementaire et les référentiels (1 h)**
 - a. La loi et les obligations
 - b. Les référentiels
- III. Les bonnes pratiques (2 h)**
 - a. Les entreprises face à l'accessibilité et les parties prenantes (20 min)
 - b. Les outils (10 mn)
 - c. Exemples de bonnes pratiques / situation (45 min)
 - d. Ce qu'il faut vérifier sur son site (30 min)
Check-list niveau d'accessibilité d'un site web
 - e. Les critères d'une démarche en ligne exemplaire (15 min)
- IV. Workshops (2 h 45 min)**
 - a. Testons les effets du handicap ! simulations diverses (30 min)
 - b. Audit d'un site web au choix (public, privé) / test WACG (30 min)
 - c. Exercice de description et de lecture (60 min)
 - d. Témoignage invité spécial (45 min)

Évaluation : QCM de sortie (15 min)

Pause de 15 minutes le matin à 11 h – l'après-midi à 15 h 15

SUIVI ET ÉVALUATION

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

Évaluation des acquis en fin de session

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- Questions orales
- Questions écrites (QCM...)
- Mise en situation
- Fiches d'évaluation
- Dossiers à réaliser
- Entretien avec un jury professionnel

INTERVENANTE

Bela LOTO HIFFLER, formatrice depuis 2009 est spécialiste du numérique responsable. Après s'être intéressée au web du point de vue des technologies audio émergentes (« Le son sur le web », Dunod, 2002), elle est l'auteure des « *Éco-gestes informatiques au quotidien* » (Editions ADEME, 2017), et du tout récent « *Guide d'un numérique plus responsable* » (Editions ADEME, décembre 2020)*.

Pour le compte du CIGREF, elle a rédigé en 2016 le rapport « *Du Green IT au Green by IT, exemples d'applications dans les grandes entreprises* ». En 2017, à la demande de l'Alliance Green IT (AGIT), elle a piloté le groupe de travail « Sensibilisation grand public » qui a fait l'objet du livrable « *Pour un numérique plus responsable au quotidien en trois épisodes* ». Bela est certifiée Green IT par l'Institut du Numérique Responsable, a été formée à la démarche d'analyse du cycle de vie par Julie Orgelet (DDemain) et participe à de nombreux groupes de travail (plateforme RSE/France stratégie, Conseil National du Numérique, Centre National du Numérique).

Bela LOTO HIFFLER a travaillé dans de nombreux ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail) et a formé des centaines de personnes en situation de handicap divers.

*<https://www.ademe.fr/guide-dun-numerique-plus-responsable>

COMMENT SE PRÉPARER À LA FORMATION ?

Il est conseillé de lire des articles ou ouvrages sur le sujet avant la formation ainsi que de lire attentivement le mail de convocation, afin de répondre le plus précisément possible au questionnaire concernant vos attentes.